

Séance du 31 mai 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 25 mai 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, MM. Gastambide, Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à M. Millet-Barbé ; Mme Darmendrail à M. Lacassagne ; Mme Doucet-Joyé à Mme Touraton ; Mme Salducci à Mme Demont ; Mme Loupien-Suarès à M. Etcheto.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : M. Jaussaud.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FINANCES – Compte administratif 2011 – Budget annexe de l'eau.

L'exécution budgétaire 2011 se présente de la manière suivante (s'agissant d'une activité assujettie à la TVA, les montants ci-dessous sont hors taxes) :

	Crédits votés	Réalisé	Reste à réaliser
Recettes d'investissement	4 458 000 €	2 728 159,38 €	564 300 €
Dépenses d'investissement	4 458 000 €	3 288 831,73 €	564 300 €
Solde d'investissement		-560 672,35 €	
Recettes de fonctionnement	11 277 000 €	10 996 277,42 €	
Dépenses de fonctionnement	11 277 000 €	9 604 768,02 €	
Résultat de fonctionnement 2011		1 391 509,40 €	

Résultat antérieur reporté		75 000,00 €	
Résultat de fonctionnement cumulé		1 466 509,40 €	
Résultat net de clôture (investissement + fonctionnement)		905 837,05 €	

En section d'exploitation, les dépenses s'élèvent à 9,6 M€ contre 8,9 M€ en 2010, étant rappelé qu'une part importante de ces dépenses correspond aux reversements de redevances à la Communauté d'agglomération et à l'Agence de l'eau, soit 5,7 M€ en l'occurrence.

Les charges d'exploitation propres à la régie municipale représentent 3,9 M€. A périmètre constant (hors variation des stocks), leur progression est limitée à 1,2 % par rapport à l'exercice précédent. Elles se répartissent de la manière suivante :

- charges à caractère général : 0,95 M€, en baisse de 10 %,
- charges de personnel : 1,5 M€, en progression de 1,6 %,
- dotations aux amortissements et provisions : 0,6 M€ (idem 2010),
- frais financiers : 0,17 M€ (idem 2010),
- autres charges : 0,18 M€ (0,1 M€ en 2010) : 77 K€ pour les créances irrécouvrables et 107 K€ pour les charges exceptionnelles.

Le montant des produits d'exploitation s'établit globalement à près de 11 M€ contre 10,3 M€ au C.A. 2010. Hors redevances, produits exceptionnels et reprises sur provisions, le chiffre d'affaires propre à la régie s'établit à 4,3 M€, en progression globale de 5,2 % par rapport à l'exercice précédent (4,1 M€). Il se ventile de la manière suivante :

- facturation aux usagers : 3,8 M€ contre 3,3 M€, soit une évolution de 16 % ;
- vente « en gros » aux syndicats intercommunaux : 173 K€ contre 175 K€ ;
- travaux de branchements : 311 K€ contre 619 K€ (la diminution s'explique par le fait que d'importants chantiers avaient été réalisés courant 2010).

Le résultat d'exploitation ressort à 1,4 M€, soit un niveau très proche de l'exercice précédent, de même que la capacité d'autofinancement brute, qui s'établit à 2 M€.

En section d'investissement, les dépenses d'équipement s'élèvent à 2,2 M€ (y compris travaux en régie). Elles se répartissent sur les opérations principales de la manière suivante :

- canalisations de transport : 0,9 M€, dont 0,35 M€ pour l'avenue du Labourd à Saint-Pierre-d'Arube, 0,3 M€ pour l'avenue de Marhum, 0,2 M€ pour l'avenue de l'Adour, l'avenue du 7 août et l'avenue des Pins ;
- réseau de distribution : 1,1 M€, dont 0,3 M€ pour la suppression des branchements plomb et 0,4 M€ pour le chemin de Laharie, les allées Marines, la rue du Docteur Lafon et le chemin de Madame, 0,3 M€ pour des renouvellements divers et 0,1 M€ pour l'extension du réseau par le passage sous l'autoroute A63 ;
- autres investissements : 0,2 M€ (remplacement des compteurs, renouvellement de matériels, petits travaux sur les bâtiments d'exploitation, etc.).

Les recettes d'investissement sont les suivantes :

- participation versée par la S.E.P.A. dans le cadre de la Zac du Séqué : 0,5 M€ ;

- participations versées par des aménageurs dans le cadre des PAE (programme d'aménagement d'ensemble) « Prissé – Chala » et « Prissé-Jupiter » : 0,2 M€ ;
- autofinancement net dégagé par l'exploitation : 1,7 M€ (soit : CAF brute – remboursement du capital).

Comme l'an dernier, les dépenses d'équipement ont été en grande partie autofinancées sur cet exercice (79 %). Aucun nouvel emprunt n'ayant été souscrit, l'encours de la dette diminue légèrement (- 0,25 M€) et représente 5,2 M€ au 31 décembre 2011.

L'addition du résultat cumulé de fonctionnement (1,47 M€) et du solde de la section d'investissement (- 0,56 M€) constitue le résultat net de clôture du compte administratif, qui s'établit à 0,9 M€ contre 0,65 M€ en 2010.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2011 du budget annexe de l'eau ci-joint et tel que présenté ci-avant, conformément à l'article L.2121-31 du code général des collectivités territoriales.

Voté sous la présidence de M. Pommiez.
M. le Maire ne participe pas au vote.

Adopté à la majorité.

M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé ne participent pas au vote.

M. Aguerre ne participe pas au vote.

MM. Ugalde, Barrère s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.